

Communiqué de Presse

Bruxelles, 27 octobre 2011 – pendant la séance boursière

KBC Bank atteint l'objectif de capital imposé par l'ABE

KBC Bank confirme que, basé sur les informations de l'Autorité bancaire européenne, elle répond aux nouveaux objectifs en matière de capital annoncé le 26 octobre 2011. L'ABE avait en effet annoncé que les banques devaient atteindre un seuil de 9% pour leur ratio core Tier 1, selon la définition* de l'ABE qui inclut la valorisation des emprunts souverains détenus au cours du marché. Conformément au communiqué de presse de l'ABE, KBC Bank atteint ce seuil de 9% pour son ratio core Tier 1.

Si ces stress tests avaient été appliqués à KBC Groupe dans son ensemble, le groupe aussi aurait répondu à l'exigence de 9% pour le ratio core Tier 1.

Le 10 novembre 2011, KBC publiera ses résultats du troisième trimestre.

Aujourd'hui, KBC peut déjà confirmer avoir répondu aux développements observés ces derniers mois sur les marchés en réduisant de manière efficace son exposition aux emprunts d'État de pays PIIGS de 9,6 milliards d'euros au 30 juin 2011 à 6,7 milliards d'euros au 30 septembre 2011. Depuis le 30 septembre 2011, KBC est resté à l'écoute de l'évolution des marchés et a continué de réduire son exposition d'un montant nominal de 1,6 milliard d'euros.

**Méthodologie ABE:*

- exposition aux emprunts souverains au 30 juin 2011 – révalorisée au 30 septembre 2011.

- composition du capital au 30 juin 2011 selon Bâle 2.5 et corrigé des expositions aux emprunts souverains révalorisées susmentionnées.

Contacts

Wim Allegaert, Directeur, Investor Relations, KBC Groupe

Tél 32 2 429 40 51 wim.allegaert@kbc.be

Viviane Huybrecht, Directeur Communication Groupe / porte-parole KBC Groupe

Tél 32 2 429 85 45 pressofficekbc@kbc.be

KBC Groupe SA
Av. Du Port 2 - 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht:
directeur
Communication Groupe et
Service Presse / Porte-parole
Tél. 02 429 85 45

Service Presse
Tél. 02 429 65 01
Fax 02 429 81 60
E-mail: pressofficekbc@kbc.be

Les communiqués de presse KBC peuvent être consultés sur www.kbc.com ou obtenus en envoyant un courriel à pressofficekbc@kbc.be



www.twitter.com/kbc

Suivez nous